

compte-rendu de la réunion du comité territorial du 3 février 2021 en visio-conférence

Présents connectés : M^{mes} Monique Ansquer, Céline Fortune, Marie-José Gaudefroy, Nathalie Lassalle, Isabelle Penafiel, Anne-Sophie Picquart – MM. Frédéric Badin, Éric Barbareau, Robert Lafond, Michel Laurent, Pierre Lentier, Jean-Philippe Mennesson, David Peneau, Philippe Pudelko

Absents excusés : M^{me} Odile Dubus & MM. Éric Barbareau, Frédéric Badin (remplacé par Laurence Chereucey-Rohou)

Ordre du jour :

- Pacte territorial 2020 et 2021
- Licences
- Plan de reprise et Plan de relance
- Questions diverses

La séance débute à 19h37.

PACTE TERRITORIAL

> **Pacte territorial 2020 :** Le pacte territorial a été perçu par la ligue

- 101 345 € le 18/05/2020.
- 99 484 € le 13/10/2020
- Soit un total de 200 829 €

À ce jour rien n'a été reversé au comité, la somme touchée en mars 2020 de 2 500 € correspondait à un complément du pacte territorial 2019.

Comme il n'y a aucun critère d'attribution ni aucun mode de calcul concernant la ventilation au niveau des comités ni sur le dossier du pacte de développement ni sur la convention, ni sur l'avenant de la convention, Philippe Pudelko propose :

- soit un versement à l'identique de la saison précédente (en fonction des comités cette somme se situe entre 7 000 € et 9 000 €);
- soit reprendre le montant global (64 000 €) de ce qui a été reversé aux comités en 2019 et le diviser par le nombre de comité, ainsi tous les comités auront le même montant, soit 8 000 €.

Le comité territorial valide la seconde proposition, c'est-à-dire un versement de 8 000 € à chaque comité.

Les avoirs « Pacte de développement 2020 » seront faits dans la semaine. La régularisation s'effectuera sur le montant des licences.

> **Pacte territorial 2021 :** Prévoir dès que possible un autre comité territorial en présentiel pour définir les critères de répartition du pacte 2021.

Pour info, la ligue n'a aucune nouvelle de ce pacte 2021. La fédération souhaite le réinventer, une réunion est prévue entre la nouvelle équipe fédérale et les présidents de ligue et une autre avec les présidents de comité.

LES LICENCES

> Sur le grand livre des comités, une écriture d'annulation va être inscrite au 31/12/2020. Il s'agit de l'annulation des factures des licences datant de septembre 2020

> Les licences vont être refacturées à partir du chiffre réel des licences au 31/12/2020, montant à régler de janvier à mai. Pour ceux qui ont déjà réglé une partie, cette dernière sera déduite du « restant dû ».

> La facture de régularisation sera arrêtée au 31/05/2021, et son paiement s'effectuera de juin à août.

> Isabelle Penafiel demande, au nom des clubs, quand sera étudié en BD fédéral, puis BD ligue, puis BD comités de l'éventuel geste sur les licences. Philippe Pudelko indique qu'il n'est pas prévu de remboursement de licence au niveau de la fédération, en revanche, le don aux associations est validé pour tous les licenciés concernant la partie de la cotisation autre que la licence. Isabelle fait remarquer, que ce système est très bien, mais que certains licenciés qui ne paient pas d'impôt vont demander le remboursement et de ce fait, seul le club fait un effort.

Une étude va être menée par la ligue, en fonction du plan de reprise et du plan de relance pour voir ce qui peut être envisagé.

Une communication va être faite auprès des licenciés sur la décompositions des licences (part fédérales, ligue et comité).

PLAN DE REPRISE / PLAN DE RELANCE

- > Ce plan de reprise a été envoyé par Michel Laurent à tous les présidents de comité. Philippe Pudelko va le renvoyer à l'ensemble du comité territorial.
- > Le plan de reprise va se déployer sur 5 axes forts :
 - Déploiement du handball au sein du milieu scolaire en lien avec l'éducation sportive et citoyenne. Le « *Printemps de handball* »
 - Sur le temps scolaire mise en place de cycle d'animation pour toutes les écoles et mise en place de tournoi, entre avril et juin).
 - Sur le temps périscolaire, des mises en place de cycle d'animation, mise en place de soutien scolaire, mise en place d'atelier autour de l'éco-responsabilité et de la citoyenneté.
 - « Babyhand » sur les maternelles,
 - « Hand premier pas » sur les CP, CE1 et CE2
 - « Hand à 4 » sur les CM1 et les CM2
 - La fédération va mettre en place un kit pédagogique pour les clubs qui vont participer à ce *Printemps du handball*.
 - Les 2 kits fournis à chaque comité par la ligue ne rentrent pas dans ce périmètre.
- Déploiement de toute forme de handball avec exploitation maximale des espaces de jeu (herbe, sable, city stade...) si possible dès le mois d'avril 2021.
 - « Hand à 4 » dans tous les sites disponibles, stades de foot, stades en herbe, de rugby, parcs publics, city stades, gymnases... sous forme de challenge d'avril à août.
 - « Beach » sous la forme de tournoi, d'atelier de découverte ou d'initiation avec les soutiens des salariés comités/ligues de juin à août et essayer de capter de nouveaux licenciés.
 - « Handfit » sous la forme d'atelier de découverte ou d'initiation avec les clubs.
 - « Babyhand » sous la forme d'atelier de découverte ou d'initiation avec les clubs.
 - La fédération va mettre en place un kit pédagogique pour les clubs qui vont participer à cet *Été du handball*.
 - Des webinaires et des séances « clé en main » seront proposées.
 - Nathalie Lassalle demande si la fédération va ouvrir les portes de l'Éducation nationale. Philippe Pudelko indique que la fédération devrait utiliser les conventions avec l'UNSS et l'USEP pour faciliter ces actions dans les milieux scolaires et périscolaires
 - Anne-Sophie Picquart indique qu'il faut l'aval des conseillers pédagogiques et précise que l'éducation nationale a rajouté des barrières pour les interventions dans son sein ces dernières années.
 - Michel Laurent précise que pour intervenir dans les écoles il faut être diplômé.
 - Les salariés du 91 et du 95 interviennent déjà dans les écoles. Et s'il faut des moyens, il faudra des trouver.
 - Philippe Pudelko indique que les apprentis, voir ci-dessous, pourraient être ces moyens, comme la mutualisation de certains salariés clubs avec les comités et/ou la ligue.
- Aide à la reprise de licence au sein de l'ensemble des clubs à partir du 1^{er} juin 2021 pour la saison 2021-2022
 - Valorisation de la transformation de licence événementielle en licence compétitive. C'est-à-dire que toute licence événementielle prise durant le *Printemps du handball* et l'*Été du handball* (entre avril et août) permettront de bénéficier d'un tarif minoré pour la licence compétitive en septembre 2021.
 - Ce tarif minoré est décidé par la fédération sur la licence fédérale. À voir si la ligue et les comités appliqueront aussi une minoration sur leurs tarifs. Cette mesure qui ne concerne que les nouveaux licenciés si elle est appliquée en Île-de-France doit l'être sur l'ensemble du territoire francilien.
 - Afin de faciliter les prises en compte des licences événementielles, et éviter une saisie fastidieuse, il faudrait que la fédération modifie Gest'hand pour qu'il puisse intégrer un fichier excel.
 - Soutien des licences compétitives sous la forme d'un bon de reprise d'activité envoyé à chaque licencié qui a une licence compétitive sur la saison 2020-2021. Le bon sera présenté au club lors du renouvellement de licence, et ce bon s'appliquera sur la part fédérale. Les loisirs sont exclus de ce dispositif.
 - Promotion du dispositif Pass Sport qui se mettra en place en juin et qui permettra à des personnes de faibles revenus de bénéficier 50 € de réduction. La ligue reste en attente du processus de ce système.
- Déploiement d'animateurs et d'éducateurs sportifs en statut d'apprenti au sein des structures pour encadrer la pratique du handball sous toutes ses formes.
 - 5 000 € d'aide de l'état pour un apprenti âgé de 16 à 18 ans.
 - 8 000 € d'aide de l'état pour un apprenti âgé de 18 à 30 ans, reste à charge pour la structure employeuse (club, comité ou ligue) est de 2 000 €
 - La fédération va mettre à disposition 1 million d'euros pour couvrir les 2 000 € restants à charge pour 500 apprentis (en niveau 4 et niveau 5) à partir de juin 2021. Pour ces apprentis il faut un tuteur avec un DE.

Une réflexion est à mener au niveau ligue/comités sur la mutualisation de ces apprentis

- L'aide à la digitalisation de nos clubs pour faciliter la diffusion des informations et des événements mis en place pour la communauté des handballeurs.

MyCoach : Outil digital au service des clubs et des licenciés, dans le cadre de la convocation, l'organisation des matchs, le partage ou la création d'entraînement.

Michel Laurent fait remarquer que les comités n'y ont pas accès et c'est dommageable pour les sélections. Nathalie Lassalle, indique que peut être cette fonctionnalité va arriver dans un prochain lot.

Bsport : plateforme digitale développée en partenariat avec le CNOSF. Il s'agit d'une plateforme marketing qui permet de mettre de la pub, des partenaires, de l'image, de la communication. Cet outil va permettre un partage entre les clubs. Cette plateforme concerne tous les sports. Les clubs peuvent connecter leur site sur cette plateforme.

Joinly : Outil pour faciliter la vie administrative des clubs

La ligue est en attente des informations complémentaires fédérales pour voir les actions à entreprendre sur son territoire

- > Le plan de relance est en cours de finalisation par la fédération. Dès sa réception Philippe Pudelko l'enverra aux présidents de comité et aux administrateurs de la ligue. Bernard Mirailles, président du Réveil de Nogent, est le représentant de la Ligue pour le plan de relance fédéral. Il sera la personne ressource pour tous les clubs de la ligue.

TOUR DES COMITÉS

- > **CDHB77** : Très peu d'activité. Les salariés sont au chômage partiel. Lorsqu'il y a de l'activité, le chômage est enlevé ponctuellement.
- > **CDHB78** : Tout le personnel est en chômage partiel 4 jours par semaine. Le CTF a demandé une rupture conventionnelle de son contrat.
- > **CDHB91** : Baisse de certaines activités mais le comité est toujours présent dans les écoles. Le personnel administratif est en chômage partiel 2 jours par semaine
- > **CDHB92** : Baisse d'activité également.
- > **CDHB93** : Chômage partiel pour les 2 salariés. 2 clubs sont en grosses difficultés financières. Quelques signatures de convention avec des collègues.
- > **CDHB94** : Pas de chômage partiel.
- > **CDHB95** : Tout le personnel est en chômage partiel et ils viennent 2 jours par semaine. Début d'organisation du Tiby à Serris.

POINTS DIVERS

- > CDHB78 : Qui doit valider l'attestation d'honorabilités et de probité, en effet plusieurs attestations sont en attente de validation depuis plusieurs semaines ?
Les attestations doivent d'abord être validées par le club avant d'être validées par la ligue. Tant que le club n'a pas validé, la ligue ne les voit pas.
[Hors réunion et après vérification, pour le CDHB78 il reste 9 attestations en instance à la ligue qui ont été validées par les clubs les 29 et 31 janvier 2021.]
Cette attestation sera vérifiée pour tous les stagiaires en formation ainsi que pour les intervenants sur des actions.
- > CDHB78 : Depuis le 31/12/2020, il n'y aurait plus besoin de certificat médicaux pour les enfants, c'est exact ?
La ligue n'ayant pas d'information sur le sujet, la question est notée et sera posée au prochain BD fédéral.
- > David Peneau informe qu'il n'y aura pas de stage ligue en février. Les inter-comités sont reportés, il y aura des échanges entre les CTF et les CTS pour reprogrammer des journées de sélection.
- > Philippe Pudelko informe que les inter-ligues sont reportés éventuellement sur le mois d'avril ou mai. Pour les inter-pôles, s'ils sont maintenus, ils se mettront en place par petit groupe de 4. L'Île-de-France devrait recevoir les Antilles, la Réunion et le Centre Val-de-Loire les 29/30 mars.
- > Le BD ligue travaille sur la convention de partenariat avec la région. Dès la validation de cette convention par la région, elle sera présentée aux comités.
- > Le CDHB77 souhaite récupérer le document présenté lors de la réunion du 23 janvier aux salariés ligue. Ce document sera déposé sur un canal Teams accessible par les présidents de comité.
- > CDHB93 : Qu'en est-il de la saison blanche ?

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z

Philippe Pudelko précise que pour l'instant le BD fédéral travail sur le sujet. *A priori*, il n'y aura pas de saison blanche, car dans ce cas, le secteur professionnel serait aussi touché. Pour le monde amateur, on partirait sur un arrêt des compétitions avec mises en place de challenges, de tournois... L'arbitrage devra être assuré à moindre frais.

Fin de la réunion à 21h40.

Prochaines réunions du CT programmées : 17 mars 2021, à 19h30



Marie-José Gaudefroy
Secrétaire Générale



Philippe Pudelko
Président